

Natation Charente

BULLETIN DEPARTEMENTAL
Saison été 2010





COMITE
DEPARTEMENTAL
DE LA CHARENTE

Comité Départemental Natation Charente :

Adresse : Maison des Sports (bureau au 2^{ème} étage)
58 rue de l'Arsenal
16000 ANGOULEME

@mail : natationcharente@orange.fr

Site internet : <http://charente.ffnatation.fr>

Conseil d'Administration 2008-2012 :

BOUHIER	Patrick	D. Cognac
CAZENAVE	Nathalie	D. Cognac
DEBRIE	Eric	CN Barbezieux
DELFOSSE	Annick	CNT Chasseneuil
DUPEYRAT	Jean	FAL Mansle
ESPOSITO	Evelyne	D. Cognac
GARRAUD	Laurence	Angoulême NC
HERVY	Esther	CN Confolens
MOREAU	Philippe	Angoulême NC
PLAISANT	Marlène	Angoulême NC
SAYETTAT	Guy	CN Montbron
SERIGNAC	Céline	UA La Rochefoucauld
VERNOUX	Blandine	Angoulême NC



Maison des sports, 58, rue de l'Arsenal 16000 ANGOULEME
Tél. : 06 34 63 00 49 e-mail : natationcharente@orange.fr



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

Composition du bureau départemental :

- Présidente :

Annick DELFOSSE
13 rue des Combes
16260 CHASSENEUIL
05.45.68.36.60
annick.delfosse@ac-poitiers.fr

- Vice Présidents :

Nathalie CAZENAVE
135 rue Claude BOUCHER
16100 COGNAC
05.45.82.18.25 / 06.03.09.92.89
cazenave.nathalie@wanadoo.fr

Eric DEBRIE
34 bvd Gambetta
16300 BARBEZIEUX
05.45.78.98.34 / 06.88.56.22.56
cnbzx@orange.fr

- Secrétaire :

Blandine VERNOUX
5 cité le gai logis, rue Paul Vieille
16000 ANGOULEME
06.89.99.12.99
Blandine.vernoux@wanadoo.fr

Secrétaire adjointe :

Laurence GARRAUD
25 bvd Pierre Camus
16000 ANGOULEME
05.45.92.20.66 / 06.35.16.06.75
garraudchristo@aol.com

- Trésorière :

Evelyne ESPOSITO
Chez Coutard
16130 VERRIERES
05.45.83.02.36 / 06.77.73.78.51
espopo@free.fr

Trésorier Adjoint :

Jean DUPEYRAT
9 Grand Rue
16330 VERVANT
05.45.39.81.98
dupeyrat.jean@orange.fr

- Agents de développement

Guillaume MERLE
06.34.63.00.49
guillaume.merle3@wanadoo.fr

Mathieu PEREIRA
06.15.06.31.60
math0483@aol.com



Maison des sports, 58, rue de l'Arsenal 16000 ANGOULEME
Tél. : 06 34 63 00 49 e-mail : natationcharente@orange.fr



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

Composition des commissions départementales :

- Commission sportive hiver :
Responsable : **Nathalie CAZENAVE**
Membres : Blandine VERNOUX
Marlène PLAISANT
Christian LACROIX
- Commission sportive estivale :
Responsable : **Eric DEBRIE**
Membres : Guy SAYETTAT
Jean DUPEYRAT
Céline SERIGNAC
- Commission finances :
Responsable : **Evelyne ESPOSITO**
Membre : Jean DUPEYRAT
- Commission communication :
Responsable : **Philippe MOREAU**
Membres : Jean DUPEYRAT
Patrick BOUHIER
- Commission officiels :
Responsable : **Patrick BOUHIER**
Membre : Nadine AUDONNET

Membre de droit de l'ensemble des Commissions :
Annick DELFOSSE (Présidente CD 16)

Membre de l'ensemble des Commissions à titre consultatif :
Guillaume MERLE (Agent de développement)



Maison des sports, 58, rue de l'Arsenal 16000 ANGOULEME
Tél. : 06 34 63 00 49  e-mail : natationcharente@orange.fr



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

Coordonnées des clubs :

ANGOULEME NATATION CHARENTE

Correspondant : Christian LACROIX,
40 rue des Gauchons, 16600 TOUVRE
05.45.92.22.81 / 06.82.43.33.17
anc16@free.fr

DAUPINS COGNACAIS

Correspondante : Nathalie CAZENAVE,
135 rue Claude Boucher, 16100 COGNAC
05.45.82.18.25 / 06.03.09.92.89
cazenave.nathalie@wanadoo.fr

CLUB NAUTIQUE TOURNESOL CHASSENEUIL

Correspondante : Josiane PENISSON,
Jardenat, 16260 CHASSENEUIL
05.45.92.77.35 / 06.42.76.10.68
josiane-penisson@orange.fr

CLUB NAUTIQUE RUFFECOIS

Correspondante : Nadine AUDONNET,
Route de Chantemerle,
16700 TAIZE-AIZIE
05.45.31.09.04 / 06.03.88.29.09
nadineaudonnet4@orange.fr

CLUB NAUTIQUE CONFOLENS

Correspondante: Esther HERVY
Ferme du Paupiquet
16500 ANSAC sur VIENNE
Tel : 05 45 85 33 36 / 06 37 53 27 32
estherlemoine@orange.fr

CLUB NAUTIQUE BARBEZIEUX

Correspondant : Eric DEBRIE,
34 bvd Gambetta, 16300 BARBEZIEUX
05.45.78.98.34 / 06.88.56.22.56
cnbzx@orange.fr

CLUB NAUTIQUE MONTBRONNAIS

Correspondant : Guy SAYETTAT,
Grignol, 16220 MONTBRON
05.45.67.44.72 / 06.80.64.54.56
guy.sayettat@wanadoo.fr

FOYER ARTS ET LOISIRS MANSLOIS

Correspondant Jean DUPEYRAT,
9 Grand Rue, 16330 VERVANT
05.45.39.81.98 / 06.14.20.36.03
dupeyrat.jean@orange.fr

UA LA ROCHEFOUCAULD

Correspondante : Céline SERIGNAC
10, Allée des Garennes,
16110 LA ROCHEFOUCAULD
05.45.62.19.30 /
celineseri@neuf.fr



Maison des sports, 58, rue de l'Arsenal 16000 ANGOULEME
Tél. : 06 34 63 00 49 e-mail : natationcharente@orange.fr

Dispositions financières : 2009-2010

- Interventions de l'agent de développement dans les clubs :

Les interventions de l'agent de développement feront l'objet d'une convention signée entre le club et le comité.

Le coût de l'intervention est fixé à 30 € de l'heure comprenant, salaire, charges et frais de déplacement. Tarif dégressif : 20 € à partir de la 3^e heure consécutive.

- Frais de déplacement :

Les frais de déplacement, pour tout membre du comité directeur départemental, en mission pour le compte du Comité Charente Natation seront indemnisés à hauteur de 0,30 € par km. Il en sera de même pour les déplacements de l'agent de développement. Chaque déplacement devra être justifié par une feuille de mission signée par la trésorière.

- Frais d'engagements aux compétitions :

Angoulême Natation Charente :	2 200 €
Dauphins Cognac :	1 600 €
Club Nautique Tournesol Chasseneuil :	1 600 €
Club Nautique Ruffec :	1 600 €
Club Nautique Barbezieux :	350 €
Club Nautique Confolens :	350 €
Club Nautique Montbron :	100 €
UA La Rochefoucauld :	100 €
Foyer Arts et Loisirs Mansle :	100 €

- Forfaits, officiels et amendes :

Lors des meetings départementaux, les forfaits déclarés moins de 30 minutes avant le début de la compétition seront facturés 5 € par nageur.

Lors de chaque compétition départementale, chaque club devra fournir au minimum deux officiels. Une amende de 15 € par officiel manquant sera facturée.

Les juges-arbitres et starters seront nommés par la commission des officiels, ils n'entrent pas en compte dans le nombre d'officiels par clubs.





COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

- **Regroupements départementaux :**

- Stages départementaux :

La journée de stage sera facturée aux clubs **35€/nageur**.

Exemple : stage du lundi matin au vendredi après-midi = 5 jours, soit 5 x 35 € = 175 € facturés aux clubs par nageur.

- Les sélections départementales :

Inter-départements poussins : 1 jour = 15 € (si transport commun)

Coupe de France benjamins: 2 jours = 50 €

Inter-départements été : 1 jour stage = 35 €

- Participation des clubs :

Afin que chaque club s'investisse dans les stages départementaux, il leur sera demandé une avance sur participation :

Pour les clubs hiver, l'équivalent de 8 stagiaires x 5 jours x 35 € soit **1 400 €**

~~Pour les clubs été, l'équivalent de 4 stagiaires x 4 jours x 35 € soit **560 €**~~

Attention : cette avance sera déduite des factures de stages. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non participation de nageurs du club.

- **Paiement des factures :**

Il est demandé aux clubs d'effectuer le paiement dans les 15 jours suivants la réception des factures. Les règlements doivent être envoyés par voie postale au comité.

Le paiement des engagements et des participations aux stages seront globalisés et facturés en 3 fois. En cas de problème, contacter la trésorière.



Maison des sports, 58, rue de l'Arsenal 16000 ANGOULEME
Tél. : 06 34 63 00 49  e-mail : natationcharente@orange.fr



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

PROGRAMME SPORTIF ETE

TROPHEE DEPARTEMENTAL

Règlement général :

Le comité organise le TROPHEE DEPARTEMENTAL DES CLUBS D'ETE. Chaque club organisera une étape. Le TROPHEE DEPARTEMENTAL est composé de 7 étapes, du 27 juin au 4 septembre 2010. Ces compétitions sont réservées aux clubs affiliés à la Fédération Française de Natation. La participation à chaque étape implique l'acceptation de ce règlement.

Tout litige sera réglé par le jury d'appel.

Classement :

Lors de chaque étape, un classement par club sera établi, l'attribution des points se fera de la manière suivante :

1er	-	20 points
2nd	-	18 points
3ème	-	16 points
4ème	-	14 points
5ème	-	12 points
6ème	-	10 points

Bonifications : chaque club participant à la journée départementale bénéficiera d'une bonification de 15 points.

A la fin de la saison le classement final sera effectué par l'addition des points obtenus lors de chaque étape. En cas d'égalité, le total des points obtenus à la table de cotation sur l'ensemble des étapes départagera les clubs.

Récompense :

Le vainqueur deviendra détenteur du TROPHEE DEPARTEMENTAL pour une période de 1 an. Celui-ci sera définitivement conservé par le club l'ayant remporté 3 années consécutives, ou 4 années non consécutives.



Maison des sports, 58, rue de l'Arsenal 16000 ANGOULEME
Tél. : 06 34 63 00 49 e-mail : natationcharente@orange.fr



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

Le club propriétaire du Trophée en sera responsable, devra en assurer la conservation et aura la charge de la remise en état ou de son remplacement, en cas de détérioration. Il devra le ramener l'année suivante.

Règlement sportif :

Cette compétition est réservée aux clubs affiliés à la FFN, les nageurs et nageuses devront être licenciés aux clubs où ils sont inscrits, les licences devront être validées par le comité régional.

Les catégories sont les suivantes :

Avenirs (2001 et +)	Cadets (93/94)
Poussins (99/2000)	Juniors (90/91/92)
Benjamins (97/98)	Seniors (89 et avant)
Minimes (95/96)	Masters 25 ans et +

Chaque nageur pourra participer à 2 épreuves individuelles plus un relais. Les séries seront nagées filles puis garçons, toutes catégories confondues, en fonction des temps d'engagements. Un seul relais mixte par club sera autorisé.

Les catégories Avenirs et Poussins ne sont pas disqualifiables. Malgré tout, il est demandé à l'ensemble des clubs de sensibiliser les nageurs de tout âge aux règles élémentaires dans chaque style de nage.

A chaque étape, le programme de la compétition sera le suivant :

Ouverture des portes à 19H00, début des épreuves à 20H00.

1- 100 Dos	Entracte (10 minutes)
2- 50 Brasse	7- 50 Dos
3- 100 Pap	8- 100 Brasse
4- 50 NL	9- 50 Pap
5- 200 4N	10- 100 NL
6- 25 débutants	11- 100 4N
7- 4 x 50 NL <i>Avenirs / Poussins</i>	12- Relais 4 x 50 NL <i>Toutes Catégories</i>

Attention : les 100m et le 200m 4N seront uniquement réservés aux minimes, cadets, juniors seniors et masters. En revanche, les 50m et le 100m 4N seront accessibles à l'ensemble des catégories.



Maison des sports, 58, rue de l'Arsenal 16000 ANGOULEME
Tél. : 06 34 63 00 49 e-mail : natationcharente@orange.fr



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

Engagements :

Pour chaque compétition les clubs devront envoyer leurs engagements à Mathieu PEREIRA, au format PCE (Extranat Pocket) accompagnés du tableau Excel, par email avant le mardi soir 18H00 précédant la compétition à l'adresse suivante : math0483@aol.com

Les fiches d'engagements seront imprimées sur place.

Attention vous ne pouvez pas engager les nageurs dont la licence n'est pas validée, elle ne sera pas prise en compte par l'ordinateur du département, et le nageur ne pourra pas être intégré aux épreuves.

Officiels :

Afin de garantir le bon déroulement de chaque étape, chaque club devra fournir au minimum 2 officiels B ou C. La commission officiel du département sera en charge de prévoir 2 officiels A par étape.



Maison des sports, 58, rue de l'Arsenal 16000 ANGOULEME
Tél. : 06 34 63 00 49 e-mail : natationcharente@orange.fr

Préconisations pour l'organisation des Coupes :

La gestion de la compétition est assurée informatiquement par le CD 16. Le club organisateur doit cependant prévoir :

Avant la compétition :

- 2 personnes pour l'édition des fiches d'engagements.

Pendant la compétition

- 1 personne à la chambre d'appel pour la distribution des fiches aux nageurs.
- 1 personne pour ramasser les fiches après chaque série.

Matériel de bureau à prévoir :

- Feuille de papier bleu et rose pour les fiches d'engagement.
- Trombones (petits et grands) pour classer les cartons par épreuve et par série.

Aménagement de la piscine :

Secrétariat (vue dégagée sur la piscine si possible) :

- Prévoir une arrivée électrique avec une multi prise.
- Une sonorisation performante.

Chambre d'appel = accès uniquement réservé aux nageurs concernés par l'épreuve

- Prévoir une aire de réception des nageurs à l'appel de l'épreuve.
- Prévoir à proximité 4 à 5 rangées de chaises (ou bancs) afin de faire ranger les nageurs après la distribution des fiches d'engagements.

Officiels :

- Prévoir 3 à 4 chaises par ligne d'eau, un stylo et une plaquette servant de support pour écrire.

Récompenses :

Chaque club devra fournir les récompenses pour l'étape qu'il reçoit, à savoir une coupe par club participants et des médailles ou diplômes pour les 25m débutants.





COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

CHALLENGE DU NAGEUR COMPLET

Afin de fidéliser les nageurs et dynamiser chaque étape, le challenge du nageur complet sera réparti sur les étapes du TROPHEE DEPARTEMENTAL des 5 clubs étés (La Rochefoucauld, Mansle, Montbron, Confolens et Barbezieux).

Un classement par catégorie sera établi à la fin de la saison sur l'ensemble des épreuves en fonction des catégories suivantes :

Avenirs/Poussins :	50 NL - 50 Brasse - 50 Dos - 1004N - 50 Pap
Benjamins :	50 NL - 50 Brasse - 50 Dos - 1004N - 50 Pap
Minimes :	100 NL - 100 Brasse - 100 Dos - 200 4N - 100 Pap
Cadets/Juniors/Seniors :	100 NL - 100 Brasse - 100 Dos - 200 4N - 100 Pap

Attention : La meilleure performance, uniquement, sur chaque épreuve, sera prise en compte pour le classement.

Par exemple, un nageur qui participe trois fois au 100m nage libre lors de la saison, sera crédité uniquement des points correspondant à sa meilleure performance sur cette épreuve.


Autrement dit afin de totaliser un maximum de points les nageurs doivent participer au maximum d'épreuves différentes.

Un classement sera établi après chaque étape du TROPHEE DEPARTEMENTAL.

Récompenses :

Les 3 premiers de chaque catégorie se verront remettre un trophée. La remise des récompenses se fera lors de la dernière étape du TROPHEE DEPARTEMENTAL à Chasseneuil le 4 septembre 2010. La présence de tous les nageurs récompensés est vivement souhaitée.



Maison des sports, 58, rue de l'Arsenal 16000 ANGOULEME
Tél. : 06 34 63 00 49  e-mail : natationcharente@orange.fr



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

DIMANCHE 1 AOUT - LA ROCHEFOUCAULD
Ouverture des portes à 8H30 - Début des épreuves 9H30

Règlement général :

Le comité départemental organise les championnats départementaux été. Les championnats sont ouverts à tous les clubs du comité ainsi que les clubs invités.

Les épreuves seront les suivantes :

- 50, 100, 200 NL et 400 NL,
- 50, 100 et 200 Dos,
- 100 et 200 Brasse,
- 50 et 100 Papillon et
- 100 4N et 200 4N.
- Relais 4x50 4N et relais 4x50 NL.

Les catégories seront les suivantes :

- Avenirs/Poussins
- Benjamins
- Minimes
- Cadets/Juniors/Seniors.

Programme sportif :

Ouverture des portes à 8H00
Début des épreuves à 9H00

- 1- 50 NL
- 2- 200 Brasse
- 3- 100 Dos
- 4- 50 Dos Avenirs / Poussins
- 5- 100 Papillon
- 6- 400 NL
- 7- 4 x 50 4N

Ouverture des portes à 13H30
Début des épreuves à 14H30

- 8- 100 NL
- 9- 50 Papillon Avenirs / Poussins
- 10- 200 4N
- 11- 100 Brasse
- 12- 200 Dos
- 13- 100 4N
- 14- 200 NL
- 15- 4 x 50 NL



Maison des sports, 58, rue de l'Arsenal 16000 ANGOULEME
Tél. : 06 34 63 00 49 e-mail : natationcharente@orange.fr



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

Le nombre d'épreuve individuelle n'est pas limité. Chaque nageur pourra en revanche participer à un relais 4 x 50 NL et un relais 4 x 50 4N.

Les séries seront nagées toutes catégories confondues, filles puis garçons.
Attention : les avens/poussins pourront s'inscrire sur les épreuves suivantes : 50m dos, 50m papillon 50m Nage Libre, 100m Brasse et 100m 4N.

Récompenses :

Une médaille sera remise aux trois premiers de chaque épreuve dans chaque catégorie. De plus, une récompense sera attribuée au champion départemental toute catégorie confondu.

Engagements :

Les clubs devront envoyer leurs engagements à Mathieu PEREIRA, au format PCE (Extranat Pocket) accompagnés du tableau Excel avant le vendredi soir 18H00 précédant la compétition à l'adresse suivante : math0483@aol.com

Les fiches d'engagements seront imprimées sur place.

Attention vous ne pouvez pas engager les nageurs dont la licence n'est pas validée, elle ne sera pas prise en compte par l'ordinateur du département, et le nageur ne pourra pas être intégré aux épreuves.

Officiels :

Afin de garantir le bon déroulement de cette journée, chaque club devra fournir au minimum 2 officiels B ou C. La commission des officiels du département sera en charge de prévoir 2 officiels A.



Maison des sports, 58, rue de l'Arsenal 16000 ANGOULEME
Tél. : 06 34 63 00 49  e-mail : natationcharente@orange.fr



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

SELECTION DEPARTEMENTALE

Le dimanche 22 août se déroulera la compétition inter département en Charente à Barbezieux. Une équipe Charente sera composée à cette occasion.

La sélection départementale doit être l'objectif de tous les nageurs de tous les clubs. Cette compétition regroupe l'ensemble des meilleurs nageurs de la région Poitou-Charentes.

La sélection sera effectuée à partir des performances réalisées lors des différentes compétitions, régionales et départementales, sur les épreuves du programme de l'inter département, à savoir les 100m et 200m de chaque spécialité ainsi que le 200 4N et le 50 NL.

Il est donc important que l'ensemble des nageurs s'engage sur ces épreuves afin de se donner un maximum de chances d'être sélectionné dans l'équipe Charente.

Chaque nageur sélectionné, sera équipé (short, tee-shirt, bonnet) aux couleurs du département. L'équipe se réunira dès le vendredi 20 août à Barbezieux pour un stage de préparation.

La sélection définitive sera annoncée le dimanche 15 août à l'issu des Championnats Régionaux. Tout refus de sélection devra être dûment justifié, sous peine de sanction.

Le président de la commission sportive été
Eric DEBRIE

Responsable sportif
Guillaume MERLE



Maison des sports, 58, rue de l'Arsenal 16000 ANGOULEME
Tél. : 06 34 63 00 49 e-mail : natationcharente@orange.fr